

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

1. OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

2. PRODUIT

Nom du Produit : **Sélection Actions Internationales [ISIN : FR0013049475]**

Initiateur du PRIIP (Société de Gestion) : **TALENCE PATRIVAL**

Site web de la société de gestion : www.patival.fr

Appelez le +33 (0)3 20 51 92 93 pour de plus amples informations

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de TALENCE PATRIVAL en ce qui concerne ce document d'informations clés.

TALENCE PATRIVAL est agréée en France sous le numéro GP 90-28 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Sélection Actions Internationales est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 01/08/2025

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

3. EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, constitué en France, relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée : La durée de vie du Produit est de 99 ans. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale, conformément aux dispositions prévues dans le Règlement. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des actions ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : SELECTION ACTIONS INTERNATIONALES est un FCP nourricier investi en permanence au minimum à 85% et au maximum 100% d'actions « SI » (FR001400CEJ8) du fonds maître, le compartiment « SEXTANT QUALITY FOCUS » de la SICAV « SEXTANT » (le « Compartiment »), et à titre accessoire en liquidités. L'objectif de gestion du Produit est identique à celui de son fonds maître, à savoir réaliser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure au MSCI World Net Total Return EUR Index, par une sélection d'actions internationales de large et moyenne capitalisation. Il convient toutefois de noter que la performance du fonds sera inférieure à celle de son maître en raison notamment de ses propres frais.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est le même que celui de son maître : MSCI World Net Total Return EUR Index.

Stratégie d'investissement : Le Compartiment SEXTANT QUALITY FOCUS est exposé entre 90% et 110% de son actif net à des actions internationales. L'Univers d'Investissement Initial est composé des actions internationales, y compris françaises, cotées sur les marchés réglementés et ayant une capitalisation, actuelle ou moyenne sur les 5 dernières années, supérieure à un milliard d'euros. Le Compartiment peut également investir à titre accessoire (i) dans des actions cotées sur les marchés hors OCDE (marchés émergents) et (ii) dans des actions internationales, y compris françaises, cotées sur les marchés réglementés et ayant une capitalisation, actuelle ou moyenne sur les 5 dernières années, inférieure à un milliard d'euros. Les gérants du Compartiment SEXTANT QUALITY FOCUS s'appuient sur une philosophie de gestion visant à atteindre une appréciation du capital à long-terme, par une approche fondamentale.

Pour atteindre son objectif de gestion, le Compartiment investi dans des actions d'entreprises qui sont considérées par les gérants comme étant des sociétés de qualité (i) et d'une valorisation raisonnable (ii).

(i) La qualité de l'entreprise est appréciée par les gérants du Compartiment de manière discrétionnaire. Cette approche est évolutive dans le temps et prend en compte une multiplicité de caractéristiques appréciées dans leur ensemble. Par exemple, les critères pris en comptes par les gérants du Compartiment, peuvent inclure les éléments suivants :

- Des retours sur capitaux élevés avec un business model qui requiert peu de capital pour opérer, afin que l'entreprise puisse générer des bénéfices élevés face aux capitaux immobilisés (par exemple les inventaires ou les usines) ;
- Un taux élevé de conversion des profits en liquidités (cash conversion), c'est à dire la proportion des profits comptables reportés par l'entreprise qui sont accompagnés de flux des trésoreries correspondants ;
- Présence d'actifs intangibles constituant une barrière à l'entrée tels qu'une marque, des brevets, une base installée (installed base), un réseau de distribution, etc. ;
- Des sources de croissance qui permettent à l'entreprise de réinvestir ses profits avec des retours sur capitaux élevés ;
- Une capacité à monter les prix sans perte de parts de marchés ni baisse de volumes (pricing power) notamment pour compenser l'inflation ;
- Une équipe dirigeante et un conseil d'administration qui priorisent les initiatives produisant le meilleur retour sur capital lorsque l'entreprise doit choisir entre financer des projets internes de croissance organique, faire des acquisitions, céder une division, payer des dividendes, ou effectuer des rachats d'actions ;
- La longévité de l'entreprise dans la mesure où elle impacte directement la durée pendant laquelle il sera possible de générer des profits. Ainsi, le compartiment favorise des entreprises dont le business model n'est pas sujet à moyen terme à une disruption, en particulier si cette disruption est liée à une innovation technologique ou à une contrainte environnementale ;
- Des dirigeants conscients de l'importance à long terme de prendre en compte l'intérêt des clients et des actionnaires dans les opérations, mais également celui des autres parties prenantes comme les employés, la société, ou l'environnement.

(ii) Les gérants du Compartiment investissent dans des Sociétés dont ils pensent que la valorisation est inférieure à la valeur intrinsèque de l'entreprise. Ainsi, pour les entreprises qu'ils considèrent de bonne qualité, les gérants du Compartiment établissent des modèles financiers afin d'estimer les free cash flow futurs potentiels qui leurs semblent les plus probables. Les gérants du Compartiment comparent ensuite les actions entre elles et investissent dans les entreprises de l'univers suivi dont la valorisation en bourse semble la plus attractive afin de permettre une appréciation du capital supérieure à l'indice. Après application de ces critères d'investissement le Compartiment sera investi dans un portefeuille d'actions concentré de seulement 20 à 40 valeurs environ.

Affectation des revenus : capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : capitalisation

Investisseurs de détail visés : Tous les souscripteurs, en contrepartie d'un risque de perte en capital. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « Souscripteurs concernés ». L'OPC peut servir de support d'unités de comptes des contrats d'assurance-vie.

Ce Produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une U.S. Person telle que définie dans le Prospectus.

Informations pratiques :

Dépositaire : CACEIS Bank

Les demandes de rachat ne peuvent porter que sur un nombre entier de parts. Les demandes de rachat sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée hebdomadairement sur les cours de clôture du vendredi (J) (ou le jour de bourse ouvré précédent si le vendredi est un jour de fermeture de la bourse de Paris ou un jour férié français). Ils doivent être reçus par le dépositaire avant 18 heures, le jour ouvré précédant (J-1) la détermination de la valeur liquidative.

Les derniers documents réglementaires, en ce compris le Prospectus, le Document d'Informations Clés, le Règlement, le dernier Rapport Annuel, le dernier Rapport périodique ainsi que la dernière Valeur Liquidative et les données relatives aux scénarios de performance et aux performances passées depuis la création du Produit, sont disponibles en langue française et gratuitement auprès de la Société de Gestion, à l'adresse suivante : TALENCE PATRIVAL, Parc des Trois Chênes, 29 bis Avenue de la Marne, 59290 Wasquehal, par mail à l'adresse suivante : serviceclients@patrival.fr ou sur le site internet de la société de gestion : www.patrival.fr.

Les derniers documents réglementaires relatifs à l'OPCVM maître, le compartiment « SEXTANT QUALITY FOCUS » de la SICAV « SEXTANT », en ce compris le Prospectus, le Document d'Informations Clés et les rapports et comptes périodiques sont disponibles en langue française et gratuitement auprès de : Amiral Gestion, Service commercial - 103 rue de Grenelle - 75007 Paris, Tel : +33 (0)1 47 20 78 18, mail : contact@amiralgestion.com et sur le site internet de la société de gestion : www.amiralgestion.com

4. QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque) :

Risque de liquidité : Le fonds maître peut investir en actions de petites et moyennes capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du Produit pourra donc être impacté. En raison de sa stratégie d'investissement le risque de liquidité est modéré.

Risque de taux : Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative du Produit. En raison de sa stratégie d'investissement le risque de crédit est modéré.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 5 ANS EXEMPLE D'INVESTISSEMENT : 10 000 €			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 220 EUR	4 350 EUR
	Rendement annuel moyen	-77,8 %	-15,3 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 570 EUR	9 030 EUR
	Rendement annuel moyen	-24,3 %	-2,0 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 260 EUR	12 780 EUR
	Rendement annuel moyen	+2,6 %	+5,0 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 290 EUR	16 270 EUR
	Rendement annuel moyen	+42,9 %	+10,2 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

5. QUE SE PASSE-T-IL SI TALENCE PATRIVAL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

6. QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- > qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- > 10 000 EUR sont investis.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

	SI VOUS SORTEZ APRÈS 1 AN	SI VOUS SORTEZ APRÈS 5 ANS
Coûts totaux	511 EUR	1839 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,1 %	2,9 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de + 7,89 % avant déduction des coûts et de + 5,03 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Investissement de EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le Produit vous informera des coûts réels.	(Jusqu'à) 200 EUR
Coûts de sortie	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00 % du montant investi.	(Jusqu'à) 100 EUR
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,80 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	180 EUR
Coûts de transaction	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	4 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,27 % - Description : 20% TTC de la performance annuelle du Produit au-delà de la performance de l'indice MSCI World Net Total Return EUR Index	27 EUR

Le tableau ci-dessus indique l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement.

7. COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 5 ANNÉES

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement, étant précisé que le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Les demandes de rachat sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée hebdomadairement sur les cours de clôture du vendredi (J) (ou le jour de bourse ouvré précédent si le vendredi est un jour de fermeture de la bourse de Paris ou un jour férié français). Ils doivent être reçus par le dépositaire avant 18 heures, le jour ouvré précédant (J-1) la détermination de la valeur liquidative.

Le Produit n'a pas mis en place de mécanisme de plafonnement des rachats. En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPCVM à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur cet OPCVM.

8. COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, vous pouvez nous contacter par courrier : TALENCE PATRIVAL, Parc des Trois Chênes, 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal, France ou par email : serviceclients@patrival.fr

Les modalités relatives au droit pour tout investisseur de porter une réclamation ou d'exercer un recours collectif sont détaillées dans la Politique de traitement des réclamations de TALENCE PATRIVAL, accessible à partir du lien suivant : www.patrival.fr/informations-reglementaires

Dans le cas où vous auriez formulé une réclamation à laquelle TALENCE PATRIVAL ne parviendrait pas à apporter une réponse satisfaisante, vous pouvez recourir au service du Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») par formulaire électronique, en consultant le site www.amf-france.org, ou par courrier à l'attention du Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02.

9. AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Scénarios de performance : Vous pouvez obtenir les derniers scénarios de performance via le site internet www.patrival.fr.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 10 dernières années via le site internet www.patrival.fr.

Les derniers documents réglementaires, en ce compris les données relatives aux scénarios de performance et aux performances passées depuis la création du fonds, sont disponibles auprès de la Société de Gestion : par courrier auprès de TALENCE PATRIVAL, Parc des Trois Chênes, 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal, France ou par email : serviceclients@patrival.fr

Les derniers documents réglementaires relatifs à l'OPCVM maître, le compartiment « SEXTANT QUALITY FOCUS » de la SICAV « SEXTANT », en ce compris le Prospectus, le Document d'Informations Clés et les rapports et comptes périodiques sont disponibles en langue française et gratuitement auprès de : Amiral Gestion, Service commercial - 103 rue de Grenelle - 75007 Paris, Tel : +33 (0)1 47 20 78 18, mail : contact@amiralgestion.com et sur le site internet de la société de gestion : www.amiralgestion.com.

En outre, le Produit relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR » ou « Disclosure »). En ce sens, le Produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales sans pour autant viser l'investissement durable. Davantage d'informations relatives à la finance durable sont disponibles à partir du lien suivant : www.patrival.fr/informations-reglementaires

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce Document d'Informations Clés est mis à jour annuellement.